



Ottawa RIVERKEEPER®
SENTINELLE Outaouais

Guide des surveillants

de Sentinelle de la rivière des Outaouais (Ottawa Riverkeeper)

Sentinelle de la rivière des Outaouais - Publié en 2015
613.321.1120 • 1-888-9KEEPER

www.sentinelleoutaouais.ca • @otrriverkeeper
www.facebook.com/ottawa.riverkeeper

Ce guide a été conçu pour aider les surveillants à 1) identifier les phénomènes aquatiques et les préoccupations environnementales, 2) recueillir l'information nécessaire pour signaler leurs observations, et 3) rejoindre les agences et les organismes appropriés, qui sont équipés pour traiter de ces questions et répondre à ces préoccupations.

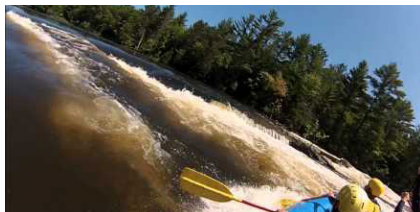
Pour chaque phénomène observé les surveillants doivent tenir compte des sources et causes potentielles. Dans un réseau fluvial, certaines causes peuvent provenir d'activités sur terre (p. ex., le déboisement, l'aménagement, la construction), d'autres proviennent des régions en amont, et certaines sont le résultat d'événements récents (p. ex., les libérations d'eau par les barrages, les pluies fortes et le vent fort).

1. Phénomènes aquatiques

1.1 Couleur de l'eau

Couleur marron thé :

Les matières organiques dissoutes (c.-à-d. des matières végétaux en décomposition), le développement d'algues, et les minéraux comme le fer. Tout comme les feuilles de thé transforment la couleur de l'eau dans une tasse de thé, les matières végétales ajoutent de la matière organique et une couleur à l'eau.



Riv. des Out. à Rocher Fendu. Photo: Wilderness Tours

Rougeâtre :

Écoulement de surface et des minéraux comme le fer.



Riv. des Out. à Hudson, QC. Photo: Sue McLennan

Couleur marron/trouble :

Des sédiments en suspension provenant du ruissellement ou produits par l'érosion.



Riv. des Out. à Hawkesbury, ON. Photo: Meaghan Murphy

Grise :

Des sédiments provenant du ruissellement (typique dans les zones urbaines, provient des ruisseaux et des collecteurs d'eaux pluviales).



Tributaire de la rivière Gatineau, QC. Photo: Rita Jain

Jaune :

Une certaine quantité d'algues ou de pollen provenant d'arbres.



Lac privé dans le sud d'Ottawa. Photo: Larry Pegg

Verte ou bleu-vert :

La prolifération d'algues.



Rivière des Outaouais au Lac Témiscamingue. Photo: OBVT

1.2 Qu'est-ce qui flotte sur l'eau?



Ottawa Rowing Club. Photo: Paul Mudroch

Écume :

La grande partie de l'écume que l'on voit est naturelle. Lorsque les matières organiques comme les feuilles et les brindilles commencent à se décomposer, elles libèrent des composés dans l'eau appelés surfactants; ceux-ci entraînent la formation d'écume lorsque l'eau est agitée.

Comment savoir si l'écume est naturelle?

L'écume qui se forme de façon naturelle sent habituellement le poisson ou la terre et a une couleur brun pâle. L'écume qui sent le parfum ou qui est blanche indique la présence de surfactants anthropiques provenant de détergents et de savons, et elle est signe de pollution.

Cuticules d'insectes :

Au début de l'été, on peut voir la cuticule (petite peau) des insectes qui recouvre la surface de l'eau le long des rives et qu'on peut méprendre pour des menés morts. Pendant cette période, les cuticules proviennent des larves d'insectes aquatiques (p. ex., l'éphémère commune, la phrygane) qui se débarrassent de leur peau pour devenir des adultes volants.



Larves d'éphémères. Photos: Liz Henwood (à gauche) et Barry Stenshorn (à droite).

Pollen:

Au printemps et en début d'été, le pollen s'accumule souvent sur la surface de l'eau, créant une pellicule jaune.



Photo: John Stetson

Reflet huileux :

Un reflet huileux sur l'eau peut être du pétrole, mais il peut aussi être le résultat de processus bactériens naturels. Utilisez un objet pour essayer de percer le centre du reflet huileux. S'il se reforme, il est probablement du pétrole, mais s'il ne se rejoint pas, il est probablement de source naturelle.



Hudson, QC. Photo: Sue McLennan



Norway Bay, QC. Photo: Meaghan Murphy

Croissance excessive des plantes:

La croissance des plantes aquatiques varie d'année en année selon la quantité de nutriments, le courant, la température de l'été précédent ou encore les changements de niveau d'eau. De forts vents, l'action des vagues ou même les bateaux peuvent déraciner les plantes aquatiques qui s'accumulent alors sur les berges. L'introduction d'espèces envahissantes peut également en être la cause.

Poissons morts :

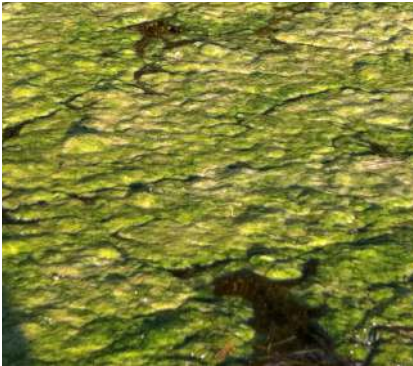
Quelques poissons morts flottant à la surface ne sont pas toujours signe que quelque chose ne va pas dans l'environnement, puisque les poissons peuvent mourir de causes naturelles (p. ex., la vieillesse, la prédation). Cependant, lorsque de nombreux poissons (5+) de toutes tailles sont trouvés morts dans une zone spécifique, il faut le signaler, parce que c'est peut-être à cause de la pollution ou d'une maladie et les gestionnaires de la faune devraient enquêter.



L'île Victoria. Photo: Meredith Brown

1.3 Prolifération d'algues et d'algues bleu-vert

Bien que les deux groupes réalisent la photosynthèse, tout comme les plantes, les algues ressemblent le plus aux plantes aquatiques, tandis que les algues bleu-vert sont une sorte de bactérie appelée cyanobactérie. Les algues constituent la base de la chaîne alimentaire et peuvent être unicellulaires ou multicellulaires. Les algues bleu-vert peuvent produire des toxines qui sont dangereuses pour les humains et les animaux sauvages. Les proliférations des deux sortes se produisent naturellement, mais, lorsqu'elles persistent ou se produisent de façon systématique, elles sont souvent signe de pollution provoquée par les éléments nutritifs dans les cours d'eau.



Algues. Rivière Mississippi. Photo: Pat Tait



Algues bleu-vert. Lac Témiscamingue 2013. Photo : OBVT

Proliférations d'algues	Proliférations d'algues bleu-vert/ cyanobactéries
Se produisent typiquement à la fin du printemps/début d'été	Se produisent au milieu et à la fin d'été
Masses de fils verts sur ou sous la surface de l'eau	L'eau paraît bleu-vert, ou comme de la soupe aux pois. Les proliférations peuvent ressembler à un déversement de peinture turquoise
Ne libèrent pas de toxines, bien qu'elles puissent épuiser l'oxygène dans l'eau, ce qui tue les poissons	Peuvent libérer des toxines qui sont dangereuses pour les humains et les animaux sauvages



Il est important de signaler immédiatement les proliférations d'algues bleu-vert soupçonnées et d'inclure des photos et de l'information sur l'étendue et la localisation de la prolifération – voir la section 6, Signalement.

2. Espèces exotiques envahissantes

Invertébrés envahissants

Moules zébrées

(*Dreissena polymorpha*)

De forme triangulaire, elles se reposent à plat sur la face antérieure. Noires ou brunes, avec un motif en zigzag de couleur blanche ou jaune.



Photo: Ontario Federation of Anglers and Hunters

Veillez noter : Contrairement aux moules indigènes qui s'enfouissent dans les sédiments, les moules zébrées peuvent s'attacher aux quais, aux bateaux et aux amarres et sont plus petites (moins de 2.5 cm).



Photo: Minnesota Sea Grant

Écrevisse à taches rouges

(*Orconectes rusticus*)

Les pinces ont des bandes noires aux pointes et créent un trou ovale lorsqu'elles sont fermées; le corps présente une paire de taches foncées de couleur rouille.

Veillez noter : elles ressemblent aux espèces indigènes, alors assurez-vous de prendre une photo si vous pensez en avoir vu une.

Poissons envahissants

Carpes asiatiques

(*Hypophthalmichthys nobilis*,
Hypophthalmichthys molitrix,
Ctenopharyngodon idella,
Mylopharyngodon piceus)



Il existe quatre espèces de carpes asiatiques qu'il faut connaître. Cependant, la carpe à grosse tête et la carpe argentée représentent la menace la plus importante. Les deux ont une grosse tête et une bouche sans dent, avec les yeux situés sous le niveau de la bouche.

Illustrations: Joe Tomelleri

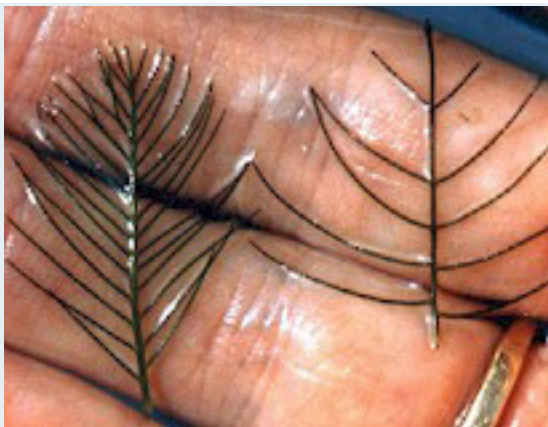
Plantes envahissantes

Myriophylle en épi

(*Myriophyllum spicatum*)

Feuilles submergées, chacune comportant 12 segments ou plus qui ressemblent à des fils fins.

Veuillez noter : les espèces indigènes ont moins de 12 segments (à droite dans la photo).



Myriophylle envahissante (gauche), indigène (droite). Photo : dépt. d'écologie, État de Washington.

Châtaigne d'eau

(*Trapa natans*)

Feuilles flottantes avec un rebord net denté, la fleur est blanche, avec quatre pétales. Les graines sont dures, avec des épines barbelées pointues.

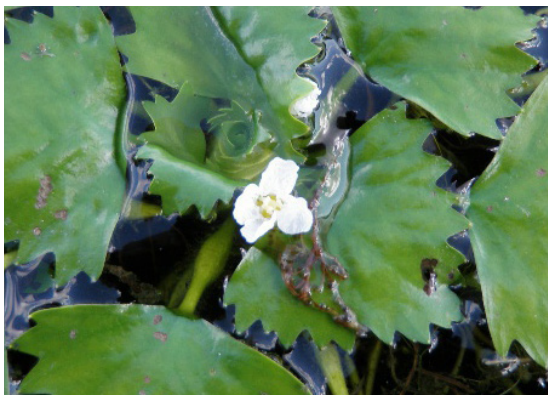


Photo: Ontario Federation of Anglers and Hunters

Hydrocharide grenouillette

(*Hydrocharis morsus-ranae*)

Feuilles flottantes de 2 à 5 cm de largeur, avec un revêtement spongieux sur une partie du dessous seulement.

Veuillez noter : Pour les espèces indigènes, le revêtement spongieux recouvre tout le dessous de la feuille.



Photo: Ontario Federation of Anglers and Hunters

3. Espèces en péril

Esturgeon jaune

(*Acipenser fulvescens*)



Illustration: Ellen Edmonson et Hugh Chrisp, New York State Department of Environmental Conservation

- Le plus grand poisson d'eau douce au Canada, il atteint plus de 2 mètres de longueur et pèse jusqu'à 180 kg.
- Espèce en voie de disparition en Ontario à cause de sa récolte, des barrages et des autres barrières sur la rivière et de la perte d'habitat.

Anguille américaine

(*Anguilla rostrata*)

- Représentait naguère 50 % de la biomasse totale de la rivière des Outaouais.
- Espèce en voie de disparition en Ontario à cause de la fragmentation de la rivière, y compris les barrages qui bloquent l'accès aux zones d'alimentation et aux frayères.



Illustration: Ellen Edmonson et Hugh Chrisp, New York State Department of Environmental Conservation

Vous avez trouvé une anguille (vivante ou morte)?

1. Prenez une photo et notez le lieu.
2. Si l'anguille est morte et la tête est intacte, mettez-la dans un sac en plastique et apportez-la à Sentinelle de la rivière des Outaouais.
3. Envoyez toute information à Sentinelle de la rivière des Outaouais.

Rainette faux-grillon de l'ouest

(*Pseudacris triseriata*)

- Ligne blanche le long de la lèvre supérieure, bande brune allant des narines jusqu'à l'aine et traversant les yeux.
- Se reproduit dans presque n'importe quel étang sans poisson, y compris les étangs temporaires des plaines inondables.
- La grandeur maximale de l'adulte est de 4 cm.
- Espèce en voie de disparition en Ontario et au Québec à cause de la perte d'habitat.



Photo: Ohio Department of Natural Resources Division of Wildlife

Petit blongiot (*Ixobrychus exilis*)

- Le plus petit membre de la famille des hérons, un peu plus grand que le merle d'Amérique.
- On trouve leurs nids près des plans d'eau libres des marécages et au-dessus des marais dans des zones à végétation dense.
- Espèce en voie de disparition en Ontario et au Québec à cause de la destruction des milieux humides, du développement des rivages, des espèces envahissantes et de la perturbation humaine.
- La couronne et le dos sont brun/noir, le cou et les côtés sont orange.



Photo: Steve Arena, US Fish & Wildlife Service

Tortue mouchetée (*Emydoidea blandingii*)



Illustration: John Edwards Holbrook

- Carapace en forme de dôme, noire ou brune avec des mouchetures et des bandes jaunes; peut atteindre les 27 cm de long.
- Habite les eaux peu profondes, les grands marécages ou les lacs peu profonds riches en plantes aquatiques.
- Espèce en voie de disparition en Ontario et au Québec à cause de la perte d'habitat et de la fragmentation des terres, des véhicules motorisés et des mammifères comme les rats laveurs et les renards qui s'attaquent aux œufs



4. Photographie de la faune et la flore aux fins d'identification

Plantes:

1) Prenez trois photos :

- a. La forme générale de la plante.
- b. La feuille pour montrer comment celle-ci se relie à la tige.
- c. Les fleurs et leur arrangement (s'il y a lieu), ou l'écorce (s'il s'agit d'un arbre).

2) Notez les informations suivantes :

- a. Emplacement de la plante
- b. Taille de la plante (hauteur)
- c. Habitat où pousse la plante (p. ex. dans l'eau, sur le rivage, etc.)
- d. Couleur du dessous des feuilles (p. ex., blanc, vert)
- e. Pilosité — notez si des poils sont présents sur les feuilles, la tige ou les brindilles

Animaux:

1) Prenez des photos **de près**;

- a. une vue plongeante
- b. des vues latérales et des vues par dessous, avec un objet comme un stylo placé à côté comme référence pour la grandeur.

2) Si vous pouvez seulement prendre une photo **à distance**, notez les informations suivantes:

- a. Emplacement
- b. Grandeur approximative
- c. Habitat
- d. Comportement (se prélasser au soleil, plonge, recherche la nourriture)
- e. Bruits (chant d'oiseau, etc.)

5. Les enjeux entourant les rivages

Activités le long des rivages	Ontario	Québec
Enlever/couper la végétation à moins de 10-15 mètres du rivage	Authorisé (mais pas recommandé) ** Plusieurs municipalités exigent un permis pour abattre des arbres de > 50 centimètres de diamètre	Interdit * (sauf une bande d'accès à l'eau de 2,5 mètres)
Planter une pelouse au bord de l'eau	Authorisé (mais pas recommandé)	Interdit * (sauf une bande d'accès à l'eau de 2,5 mètres)
Creuser ou remplir une bande riveraine ou un lit de rivière	Permis requis	Illégal
Ajouter du sable à une plage	Interdit *	Interdit *
Installation d'une rampe de mise à l'eau privée	Permis requis	Interdit *
Enlever la végétation aquatique ou des roches	Permis requis	Interdit *

* Quoique, généralement, ces pratiques ne sont ni permises ni recommandées, il est possible de demander des permis.



Photo: Marshall Maruska Aerial Images

Si vous soupçonnez une activité illégale le long des rives, prenez une photo et communiquez avec les organismes appropriés (voir la section 6). Veuillez nous ajouter en copie conforme (c.c.) lors de vos communications avec les agences gouvernementales.

Pour de plus amples informations sur les meilleures pratiques pour l'aménagement riverain, consultez le site de Sentinelle de la rivière des Outaouais.

6. Signalement

QUELQUE CHOSE CLOCHE SUR LA RIVIÈRE?

**POUR ENRAYER LA POLLUTION,
IL FAUT LA SIGNALER.**

**Vous pouvez signaler toute préoccupation à
la ligne-info antipollution de Sentinelle de la rivière des Outaouais :**

1-888-9KEEPER (1-888-953-3737)

Veuillez fournir le plus de détails possible pour aider les enquêteurs à identifier le problème et prendre les mesures nécessaires.

Voici quelques détails clés que vous devriez rapporter :

1. Le lieu de l'incident/l'occurrence (les coordonnées GPS, le plan d'eau et le point d'orientation/la rue la plus proche).
2. La date d'observation.
3. Les conditions météorologiques au cours des dernières 24 heures et les récentes fluctuations du niveau d'eau.
4. La description détaillée du problème.
5. Les photos du problème.
6. Les informations sur les individus qui en sont peut-être responsables (p. ex., le nom, l'adresse, le numéro de l'enregistrement du bateau, la plaque d'immatriculation).

Pour signaler vos préoccupations directement aux organismes appropriés :

Problème à signaler	En Ontario	Au Québec
Prolifération d'algues	Algues bleu-vert : Bureau de santé municipal Centre d'intervention en cas de déversement de l'Ontario 1-800-268-6060 Toute prolifération d'algues : www.citizenwaterwatch.ca	Algues bleu-vert : Municipalité Bureau régional du MDDELCC (pendant les heures d'ouverture) MDDELCC (après les heures d'ouverture) 1-866-694-5454 Formulaire: www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aquacyanobacteries/formulaire/formulaire.asp Toute prolifération d'algues : Bureau régional du MDDELCC (pendant les heures d'ouverture)
Poissons morts	MRNFO: 1-800-667-1940 Lié à un déversement : Centre d'intervention en cas de déversement de l'Ontario 1-800-268-6060	Bureau régional de MDDELCC (pendant les heures d'ouverture) MDDELCC (après les heures d'ouverture) 1-866-694-5454
Espèces envahissantes	Ligne de signalement des espèces envahissantes 1-800-563-7711 info@invadingspecies.com Système de cartographie de détection et distribution facile www.eddmaps.org/ontario/	Programme Sentinelle MDDELCC : www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm
Espèces en péril	Formulaire MRNFO http://www.ontario.ca/fr/forme/formulaire-de-signallement-despece-rare Anguille d'Amérique (morte ou vivante) : Kirby Punt, MRNFO kirby.punt@ontario.ca	Espèce menacée : cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm Plantes en péril : cdpnqflore.signalements@mddelcc.gouv.qc.ca Oiseaux en péril : (il y a aussi un site non provincial) www.quebecoiseaux.org/sospop Espèces aquatiques en péril : lep-sara-qc@dfo-mpo.gc.ca

Problème à signaler	En Ontario	Au Québec
Braconnage	Échec au crime 1-800-222-TIPS (8477) Bureau du MRNFO sur les infractions aux lois relatives aux ressources naturelles : 1-877-847-7667 Bureau régional du MRNFO	SOS Braconnage 1-800-463-2191 centralesos@mffp.gouv.qc.ca
Déversements	Centre d'intervention en cas de déversement de l'Ontario 1-800-268-6060	Signalez aux deux organismes : Centre des urgences environnementales d'Environnement Canada 1-866-283-2333 Ligne d'urgences environnementales du Québec : 1-866-694-5454
Décharges illégales	Votre municipalité Si les décharges ont un impact sur l'habitat des poissons : 1-800-222-TIPS (8477)	Votre municipalité Si les décharges ont un impact sur l'habitat des poissons : la ligne Braconnage-Alerte du MPO : 1-800-463-9057
Problèmes liés aux cabanes de pêche sur la glace	Bureau régional du MRNFO	Braconnage-Alerte au MPO 1-800-463-9057
Problèmes et violations d'aménagement riverain	Pour les lacs et tributaires: Offices de la protection de la nature ou, si hors de leur zone, le bureau régional du MRNFO Pour les rives en aval de Gloucester (Ottawa): Infrastructure Ontario Michael Ricciuto 613-738-4102 michael.ricciuto@infrastructureontario.ca Pour les rives en amont de Gloucester (Ottawa): Bureau régional du MRNFO	Votre municipalité Bureau régional du MDDELCC Votre OBV (page suivante)

7. Organismes et organisations

Québec

Bureaux régionaux du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/adr_reg.htm

Gatineau-Outaouais

819-772-3434

outaouais@mddelcc.gouv.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

819-763-3333

abitibi-temiscamingue@mddelcc.gouv.qc.ca

Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

514-873-3636

montreal@mddelcc.gouv.qc.ca

Bureaux régionaux du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

www.mffp.gouv.qc.ca/nousjoindre/nousjoindre-ministere.jsp

Outaouais, Laval et Laurentides

Gatineau, QC

819-246-4827 ext 309

outaouais@mffp.gouv.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue

819 763-3388

abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

Montréal

1-866-786-8441

montreal@mffp.gouv.qc.ca

Organismes de bassins versants du QC

www.robvq.qc.ca

Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)

Ville-Marie, QC

819-629-5010 ext 2

info@obvt.ca | www.obvt.ca

Agence de Bassin Versant des 7 (ABVdes7)

Gatineau, QC

819-771-5025

info@abv7.org | www.abv7.org

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Mont-Laurier, QC

819-440-2422

info@cobali.org | www.cobali.org

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (RPNS)

Papineauville, QC

819-427-6776

info@rpns.ca | www.rpns.ca

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

Saint-Jérôme, QC

450-432-8490

info@abrinord.qc.ca

www.abrinord.qc.ca

Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

Sainte-Thérèse, QC

450-818-8565

info@cobamil.ca | www.cobamil.ca

Conseil de bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS)

Rigaud, QC

450-451-0755

info@cobaver-vs.org

www.cobaver-vs.org

Ontario

Bureaux de district du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNFO)

www.ontario.ca/fr/ministere-des-richesses-naturelles-et-des-forets

North Bay

North Bay, ON
705-475-5550

Pembroke

Pembroke, ON
613-732-3661

Kemptville

Kemptville, ON
613-258-8204

Offices de la protection de la nature

www.conservation-ontario.on.ca/about-us/conservation-authorities/vca-contact-list

Office de protection de la nature de la région de Raisin (OPNRR)

Cornwall, ON
613-938-3611
info@rrca.on.ca
www.rrca.on.ca

Conservation de la Nation Sud (CNS)

Finch, ON
1-877-984-2948
info@nation.on.ca
www.nation.on.ca

Office de protection de la nature de la vallée Rideau (OPNVR)

Manotick, ON
1-800-267-3504
postmaster@rvca.ca
www.rvca.ca

Office de protection de la nature de la vallée de la Mississippi (OPNVM)

Carleton Place ON
613-253-0006
info@mvc.on.ca
mvc.on.ca

Office de protection de la nature de North Bay-Mattawa (OPNNBM)

North Bay, ON
705-474-5420
nbmca@nbmca.on.ca
www.nbmca.on.ca

**Sentinelle de la rivière des Outaouais
vous remercie pour tous vos efforts dans la
préservation de notre bassin versant!**

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés
puisse changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le
changement s'est opéré. »

Margaret Mead

QUELQUE CHOSE CLOCHE SUR LA RIVIÈRE?

POUR ENRAYER LA POLLUTION,
IL FAUT LA SIGNALER.

1- 888 - 953 - 3737

SENTINELLEOUTAOUAIS.CA



Ottawa RIVERKEEPER®
SENTINELLE Outaouais

LIGNES D'URGENTES ENVIRONNEMENTALES

Ontario

Le Centre d'intervention
en cas de déversement de l'Ontario

1-800-268-6060

Québec

La Ligne d'urgences
environnementales du Québec

1-866-694-5454

Fédéral

Le Centre des urgences
environnementales d'Environnement Canada

1-866-283-2333

Ce guide a été rendu possible grâce au soutien de :



**Fondation TD
des amis de
l'environnement**